

VILLE de DORDIVES

Département du Loiret – Arrondissement de Montargis – Canton de Ferrières-en-Gâtinais

Convocation des membres du
Conseil : 8 septembre 2011

En exercice..... 23
Présents18
Pouvoirs2
Votants.....20

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 23 SEPTEMBRE 2011

L'an deux mil onze, le 23 septembre, à 20 h 30, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain DOUCHET - Maire.

Etaient présents : M. DOUCHET, Maire, Mme GUILLAUME, M de SEQUEIRA, M DELION, Mme LAKOMSKI, M SABATIER, Mme LENOBLE Maires-adjoints ; Melle FERNANDES, Mme HOUEVILLE, Mme DEVAUX, M HARDY, M JULIENNE, Mme LAVAL, M DOUCET, M BEUQUE, M DELPORTE, M JACQUES, M NÉRAUD, Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

M TROJANI mandataire M DOUCHET
M LOIGEROT mandataire M SABATIER

Etaient absentes excusées :

Mme DUFOUR
Mme MIGUET

Etait absent :

M GILLET

Melle FERNANDES est élue Secrétaire.

M. DOUCHET ouvre la séance et donne lecture du procès-verbal de la séance du 17 juin 2011 qui est adopté à l'unanimité.

Le Conseil Municipal prend connaissance des décisions relevant de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (délégations du Maire), relatives à :

La signature d'avenants au marché de la requalification de la rue de César :

- avec la Sté SNCTP pour une moins value.
- avec la Sté Inéo Réseaux Centre pour une plus-value.

La signature du marché avec SAS TP Vauvelle dans le cadre de la viabilisation de trois terrains situés dans les Hameaux de Saint Séverin

Des signatures de contrats et conventions avec :

- La banque DEXIA pour le refinancement d'un emprunt.
- les nouveaux locataires de l'appartement 3 rue Victor Hugo à compter du 1^{er} août 2011 pour une durée de 3 années.
- La société DPI pour le contrat de surveillance et de gardiennage de la Prairie des Etangs.
- Socotec Industries pour la vérification des aires collectives de jeux.
- Le Conseil Général pour la mise à disposition de l'orthophotoplan 2010.
- Le Groupe de Gastronomie moléculaire de l'INRA dans le cadre d'une conférence au Musée du Verre et de ses Métiers le 14 octobre 2011 intitulée : « Incursion en gastronomie moléculaire ».
- Le Président de la Communauté de Communes du Pays de Nemours dans le cadre du prêt d'œuvres du Musée du Verre et de ses Métiers, lors des journées du patrimoine.

- La Compagnie Artfusion dans le cadre de la représentation du spectacle : « La grande histoire du verre » qui sera donnée le 9 décembre 2011 dans la salle des fêtes.
- Mrs JULIENNE et THERASSE dans le cadre de la mise à disposition de la salle d'exposition du Musée du Verre et de ses Métiers à l'occasion de l'exposition Carte blanche à Erick JULIENNE et Philibert THERASSE, qui est programmée du 3 au 25 décembre 2011.
- Des remboursements par Groupama, suite à des sinistres sur du mobilier urbain.
- La modification du libellé de la régie de recettes applicable à l'occupation de la Prairie des Etangs

Le Conseil à l'unanimité :

PREND acte des rapports annuels d'activités du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) et du Syndicat Mixte de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères (SMIRTOM) pour l'exercice 2010.

Le Conseil après en avoir délibéré :

VOTE le coefficient multiplicateur unique de la taxe sur la consommation finale d'électricité qui sera de deux à compter de 2012.

ADOpte la décision modificative n°2 du budget de la commune ainsi que la décision modificative n°1 du budget de l'eau et de l'assainissement.

VOTE une subvention au Comité des Fêtes pour le remboursement de frais occasionnés lors de la manifestation « Street Art » et du banquet Républicain.

DECIDE du versement d'une subvention à « Amitiés Loisirs et Culture » suite à la création de deux nouvelles sections.

VOTE une subvention à « l'Université Rurale Dordivoise » pour le remboursement de frais occasionnés lors de la manifestation « de Place en Place ». M DOUCHET s'abstient au moment du vote.

DECIDE d'adhérer à l'Association Inter Régionale des Elus de la Nationale 7 « AIREN 7 ».

FIXE la participation des communes dont des enfants sont scolarisés à Dordives aux frais de fonctionnement du groupe scolaire.

FIXE les tarifs des publicités insérées dans le bulletin municipal.

ACCEPTE de participer aux frais de restauration scolaire d'un enfant de Dordives scolarisé en Classe d'Inclusion Scolaire (CLIS) de Ferrières en Gâtinais.

VOTE la participation de la commune au financement de la classe de Neige, pour les enfants en classe de CM2 de l'école primaire Victor Hugo, dont les parents sont domiciliés dans la commune, et l'indemnité des accompagnateurs.

PROCEDE au retrait de la délibération du 17 juin 2011 portant création de différents postes, suite à une observation de la Sous-préfecture de Montargis.

MODIFIE le tableau des effectifs suite à la création de différents emplois, correspondants à des besoins avérés de la collectivité, pour des agents actuellement en poste, et décide de la mise à jour du régime indemnitaire des emplois concernés.

DECIDE d'adopter l'expérimentation de l'entretien professionnel à compter de 2011, pour l'ensemble des fonctionnaires territoriaux, et par voie de conséquence de supprimer la notation.

Mme LAKOMSKI informe le Conseil du recrutement, suite à une période de stage de fin d'études en Master deux d'un agent contractuel, pour une durée de 3 mois, qui sera chargé de finaliser le projet de parcours d'interprétation. M HARDY fait part de ses remerciements pour la restitution du travail effectué par le stagiaire.

M DELION fait part de son interrogation concernant l'obtention du label « Tourisme et handicap » et du coût de la viabilisation du parcours. M DOUCHET précise que le projet de parcours sera présenté au Conseil municipal, et qu'il convient d'étudier les possibilités de subventions auprès du syndicat mixte du Pays Gâtinais.

Le Conseil, unanime,

DECIDE d'accorder exceptionnellement la gratuité au public du Musée du Verre et de ses Métiers le 8 Octobre de 14 H à 18 H, en raison de la manifestation organisée à l'occasion du 5^{ème} anniversaire du Musée et suite à l'inauguration de la rue de César.

DECIDE d'accorder également la gratuité au public du Musée du Verre et de ses Métiers le 14 octobre à 18 H pour la conférence intitulée « Incursion en gastronomie moléculaire ».

M NÉRAUD informe le Conseil que l'Association Verre et Histoire, réunissant notamment un certain nombre de conservateurs de grands musées nationaux, a choisi le Musée du Verre et de ses Métiers, pour son assemblée générale le 15 octobre 2011. Il communique ensuite des informations sur les manifestations qui se dérouleront au cours des prochains mois avec :

- Une conférence le vendredi 7 Octobre 2011 à 18 H 30 sur le thème : de la verrerie royale de Bagneux sur Loing à la naissance du Pyrex.
- Une conférence le vendredi 14 Octobre 2011 à 18 H sur le thème : incursion en gastronomie moléculaire.
- La fête de la science le samedi 15 Octobre de 14 H à 18 H et des animations de soufflage de sucre pour les enfants
- La conférence le vendredi 4 Novembre 2011 à 18 H 30 sur le thème : Le grand projet vision (1973-1980) par M Serge RENAULT.
- Le spectacle le vendredi 9 décembre avec La Grande Histoire du Verre, avec deux séances.

M NÉRAUD informe le Conseil du bilan de la participation du Musée du verre et de ses métiers aux journées du patrimoine qui se sont déroulées les 17 et 18 septembre 2011. Ce bilan montre une progression sensible du public et du produit des ventes par rapport à 2010.

Le Conseil, unanime,

DÉCIDE que le prix d'entrée pour le concert des Djinn le samedi 10 décembre 2011 à l'église de Dordives sera de 12 € et de 8 € pour les enfants de moins de 10 ans.

AUTORISE le Maire à se constituer partie civile dans le cadre d'un dépôt de plainte relatif à l'exécution de travaux non autorisés par un permis de construire.

M. DOUCHET communique au Conseil les informations relatives :

- A La dissolution de l'association « après l'école » qui est effective.
- Aux enquêtes conjointes d'utilité publique et parcellaire, dans le cadre de l'aménagement d'une aire d'accueil touristique et de découverte des produits du terroir et des métiers d'art en Gâtinais, qui ont lieu depuis le 12 septembre jusqu'au 1^{er} Octobre 2011.
- Au courrier en réponse de la Société HaMoVal qui précise qu'un diagnostic sera effectué sur l'état du pignon du bâtiment rue de la Capioterie, et que la commune sera informée de la nature des travaux qui devront être réalisés ainsi que la date de ceux-ci.
- A la demande du Père Jean Baptiste Kongo qui sollicite la réouverture de l'église. Le Conseil émet un avis favorable à la réouverture de l'église de 8 H 30 à 17 H 30.
- Au versement par la fondation du Patrimoine du solde de la subvention pour les travaux d'aménagement de l'espace naturel de Cercanceaux.
- Au dispositif de participation citoyenne en partenariat avec la gendarmerie visant à mettre en place le concept de voisins vigilants pour lutter contre les phénomènes de délinquance. Le Conseil, à l'unanimité, émet un avis défavorable à ce dispositif.
- Au projet d'extension du syndicat du Betz avec la proposition de regroupement des communes riveraines, faisant partie du même bassin versant.

M. le MAIRE fait part des différents remerciements qui lui sont parvenus depuis le dernier Conseil Municipal, suite à l'attribution des subventions:

- De M Bourgon Président du Souvenir Français (Comité du Montargois) pour la subvention complémentaire votée lors du conseil du 17 juin 2011.
- De M Gaillardon Président de l'Amicale des Anciens Combattants Volontaires de la Résistance pour le versement de la subvention au titre de l'année 2011.
- De Mme Grisard Responsable de la virade de l'espoir à Ferrières pour l'octroi de la subvention au titre de l'année 2011.
- De M Cotton Président de la Société de Pêche de Dordives pour l'octroi d'une subvention votée lors du conseil municipal du 17 juin 2011

M le Maire fait également part des remerciements :

- de M Doligé Président du Conseil Général, pour la qualité et la chaleur de l'accueil, lors du cocktail qui a clôturé la journée du 24 juin dans la salle des fêtes.
- d'une administrée pour la réduction de sa facture d'eau, conformément au règlement du service de l'eau.
- de la Société de Pêche de Dordives pour la présence des élus à l'occasion du concours de pêche le 6 août 2011.
- de l'office de Tourisme de Ferrières et des Quatre Vallées pour l'accueil et la participation financière de la commune de Dordives lors du spectacle « De place en place »

TOUR de TABLE :

M DELPORTE fait part de l'augmentation de la circulation rue de la Mairie qui se dégrade de plus en plus depuis la mise en sens unique de la rue de César ; Melle FERNANDES s'associe à cette remarque et précise que cette rue est dangereuse pour les piétons, du fait qu'il n'y a pas de trottoirs.

M DOUCHET répond que pour la programmation des travaux de voirie en 2012 il y aura un choix à faire entre différentes rues dégradées.

Mme DEVAUX fait part de la programmation des séances futures du cinémobile avec les films, « Lourdes » en Octobre, « la Guerre est déclarée » en Novembre, et la « Nouvelle guerre des boutons » en Décembre.

M NÉRAUD informe le Conseil de la tenue récente du Conseil d'administration de l'Agence régionale du centre pour le cinéma et l'audiovisuel (ARCC) et du fait que les résultats de fréquentation de la commune de Dordives sont décevants.

M DELION rappelle qu'il faut faire preuve d'imagination pour attirer des spectateurs et concevoir des actions adaptées.

M DOUCHET répond qu'un sondage sera réalisé auprès des personnes âgées dans le Dordives Infos du mois de Novembre, afin de recenser celles qui seraient intéressées par du covoiturage pour accéder au cinémobile.

M NÉRAUD informe le Conseil que le Conseil régional va certainement prévoir le renouvellement d'un camion cinémobile dans le cadre du budget 2012.

M JACQUES demande si les balises interdisant le stationnement rue de l'Industrie resteront en place.

M DOUCHET répond que les balises resteront en place, devant l'ancien café « Le Dordivois » pour des raisons de sécurité, jusqu'à ce qu'un nouvel aménagement soit réalisé, et du fait que la circulation s'est accrue suite au réaménagement du carrefour.

M DELION signale que les automobilistes qui circulent rue de César, sur la portion située entre la D2007 et la rue de l'Industrie, devraient avoir la priorité à l'intersection de la rue de César et de la rue de l'Industrie.

M DOUCHET indique que, suite à l'interpellation d'élus et d'habitants, une mise en demeure a été adressée au propriétaire du camion de dépannage qui stationne sur la voirie de la rue de César. A ce jour le problème semble résolu.

M BEUQUE informe de la livraison du Dordives infos du mois d'Octobre.

M DOUCHET félicite Mme BERNARD et M BEUQUE pour le travail accompli et rappelle que les articles qui seront donnés au service communication après la date convenue, ne pourront être pris en compte.

M BEUQUE s'interroge sur la démission de la population face aux phénomènes d'incivilité.

Mme LAVAL demande que l'état civil soit publié dans les journaux. M DOUCHET répond que l'état civil est publié dans le Dordives Infos et qu'il le sera également dans l'Eclaireur.

M DELION demande à M NÉRAUD les résultats de l'étude sur l'allongement des quais des gares de Dordives et Ferrières-Fontenay.

M NÉRAUD répond qu'une réunion était programmée pour la restitution de l'étude, mais qu'elle a été annulée et reportée ultérieurement. Il indique qu'il interviendra à ce sujet au Conseil général lorsque celui-ci sera amené à formuler un avis, le 7 octobre prochain, sur le projet de Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire (SRADDT).

M de SEQUEIRA informe le Conseil que le projet de terrain multi sports a été validé par les commissions finances et équipements sportifs de la Communauté de communes des quatre vallées, et que la réalisation de cet équipement sera proposé lors du vote du budget supplémentaire le 11 octobre 2011.

M SABATIER rappelle le dîner spectacle « le Cabaret des illusions » le 15 octobre 2011 à 20 H dans la salle des fêtes.

Mme LENOBLE rappelle la manifestation sportive, le Dordives Raid, qui aura lieu le 1^{er} Octobre 2011 avec à ce jour quatre-vingt participants, et sollicite des volontaires pour assurer la fonction de commissaire de course.

M DOUCHET remercie Mme LENOBLE et l'ensemble de sa commission pour la qualité du travail réalisé en vue de l'organisation de cette manifestation.

Mme HOUDEVILLE demande pourquoi l'éclairage public reste allumé si longtemps le matin, en centre ville.

M DOUCHET répond qu'il en informera les services techniques afin de revoir le réglage des capteurs électriques.

M JULIENNE rappelle que l'exposition « Carte Blanche » avec Philibert THERASSE se déroulera du 3 au 25 décembre 2011 au Musée du Verre et de ses Métiers, et que douze pièces seront exposées. Il précise qu'une pièce maîtresse sera présentée à l'occasion de l'exposition artistique de Ferrières en Gâtinais le 7 Octobre 2011.

M HARDY rappelle qu'une réunion publique se tiendra le 28 octobre 2011 à 18 H 30, concernant la présentation par le Conservatoire d'espaces naturels de la Région Centre, du plan de gestion de la Sablière de Cercanceaux pour la période 2012 – 2021. Il sollicite la mairie pour des invitations personnalisées. M DOUCHET répond que cette réunion est annoncée dans le Dordives Infos, dans la presse locale et sur les panneaux municipaux.

M HARDY demande que des adresses courriels soient obtenues auprès des administrés qui le souhaitent, afin d'alimenter la base internet de diffusion des informations locales.

M DOUCHET répond que ce recensement est possible mais sur la base du volontariat.

M DOUCET rappelle qu'une réunion concernant la mise en concurrence en vue du renouvellement des contrats d'assurance communaux est programmée le 28 septembre 2011.

M DOUCHET informe le Conseil de la réunion à laquelle il a assisté à la Communauté de Communes des quatre Vallées dans le cadre d'un projet de partenariat avec la République du Centre intitulé : « une semaine dans le canton de Ferrières en Gâtinais ». Le Conseil n'est pas favorable à ce projet, compte tenu du coût financier.

M DOUCHET rappelle que le 8 Octobre 2011 se déroulera l'inauguration de la rue de César, qui sera suivie de la célébration du 5^{ème} anniversaire du Musée du Verre et de ses Métiers.

Le Conseil, réuni à huis clos :

AUTORISE le Maire à lancer la procédure d'acquisition amiable des terrains situés dans la ZAD des Chaumonts.

AUTORISE le Maire à confier à un bureau d'étude la faisabilité d'une division pour deux terrains à bâtir avenue des Sables, Melle FERNANDES faisant observer les risques pour la circulation des piétons et Mme HOUEVILLE votant contre.

AUTORISE le Maire à signer l'acte de cession pour une parcelle de terrain située dans le parc d'activités de la Colline.

AUTORISE le Maire à signer l'acte d'acquisition au prix de l'Euro symbolique d'une parcelle de terrain située à la Queue de l'Etang en vue de la réalisation d'une réserve incendie.

Monsieur le Maire fait part de la date du prochain conseil municipal qui se déroulera le Samedi 26 Novembre 2011 à 9 H.

Le Maire,

Alain DOUCHET